



**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE-RENDU  
Séance du 04 mars 2022**

153, Rue Charles Nodier  
39570 QUINTIGNY  
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : [mairie.quintigny@orange.fr](mailto:mairie.quintigny@orange.fr)

**Présents :**

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Lory PRIN, Cécile DENISET  
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Rodolphe CAGNE, Mathieu GELHAYE,  
Jean-Bertrand BLANCHON.

**Absents excusés :** Mme Nathalie FORTIN, pouvoir donné à M. Rodolphe CAGNE

**Secrétaire de séance :**

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**APPROBATION :**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 04 février 2022.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**DROIT DE PREEMPTION :**

La commune ne préempte pas sur la vente de la maison 49 rue d'Amont.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**TRAVAUX ONF :**

Affouages et parcelles de bois sont pratiquement finis de couper.

Sur les parcelles 25 et 31, il est décidé que l'ONF fera le dégagement manuel pour 2 500 euros et l'entreprise RAYMOND fera le broyage mécanique pour le cloisonnement des parcelles 26, 25 et 31 pour 1 390 euros.

Pour l'affouage les parcelles 16 et 18 ont été martelées, mais au vu des quantités de bois importantes, la commission propose d'exploiter la parcelle 16 pour 2022-2023 et la parcelle 18 pour l'affouage 2023-2024.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**BUDGET PRIMITIF 2022 :**

Le budget prévisionnel est présenté. Quelques dépenses de fonctionnement ont dû être réévaluées, notamment les frais de chauffage. En investissement, le projet d'aménagement de l'arrière de la mairie a de nouveau été budgétisé.

### **DELIBERATION : COMPTABILITE M57 :**

Pour la comptabilité de la commune, la comptabilité M14 ne sera plus d'actualité à partir de 2024 aussi, pour anticiper le changement, il faut décider de passer à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Quelques assouplissements de règles budgétaires offriront une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

### **CONTROLE SALLE :**

Après renseignements, il faut faire ce contrôle tous les 2 ans, contrôle effectué par une entreprise qualifiée. Salle et chapelle sont concernées car elles reçoivent toutes deux du public.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1

### **AMENAGEMENT ARRIERE DE LA MAIRIE :**

Une première réunion a eu lieu avec Mr BONHOMME du SIDEC ainsi que Mr GALMICHE, architecte de la SAS BATIR. Le but étant une première prise de contact qui a permis de préciser les attendus et les rôles de chacun. La prochaine réunion est programmée le mardi 22 mars à 18h avec une présentation plus détaillée du projet par le bureau d'étude.

### **SUBVENTION CLUBS FOOT :**

Deux courriers de demande de subvention de clubs de foot sont parvenus en Mairie. Le club de foot de Bletterans à qui une coupe ou une subvention de 50 euros étaient accordées depuis plusieurs années pour leur manifestation du Tournoi de Pâques. Et le club de Coteaux de Seille (Domblans) qui sollicite pour la première fois la commune pour participer aux frais de fonctionnement de leur club parce que des enfants de Quintigny y sont inscrits

Après discussion, il est difficile de décider d'une subvention à certains clubs plutôt qu'à d'autres. Et il n'est pas envisageable de donner des subventions à tous les clubs sportifs ou culturels.

Il est proposé de mettre au vote la décision de répondre aux deux courriers reçus sans distinction. Pour ou contre répondre favorablement à la demande des deux clubs ?

VOTE : Pour 1 – Contre 7 – Abstention 3

### **PROTECTION COMPLEMENTAIRE DES AGENTS TERRITORIAUX:**

La participation des communes à la protection prévoyance des agents sera obligatoire à partir de 2025 et pour la complémentaire maladie à partir de 2026.

Information et débat mais rien de défini.

### **ELECTIONS PRESIDENTIELLES :**

Elles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Le planning des postes a été établi.

### **JOURNEE COMMUNALE :**

Elle aura lieu le samedi 23 avril 2022 matin. Une liste de travaux possibles a été évoquée, elle sera complétée et validée au prochain conseil. Les habitants qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà réserver la date.

### **COMMISSIONS DIVERSES :**

- Communauté de communes : La commission voirie s'est réunie.
- SIVOS Etoile-Quintigny-Saint-Didier. Une enquête circule auprès des parents d'élèves pour ou contre un éventuel changement des horaires d'école à la rentrée de septembre 2022.
- Le recensement s'est terminé. Le village compte 297 habitants et 129 logements d'habitation. Catherine BARRAY souhaite remercier les habitants du village pour l'accueil qu'ils lui ont réservé.
- Le contrat du nouveau cantonnier, Gilles CHEVEAU commence au 1<sup>er</sup> mars 2022.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Le Guidon Bletteranois a fait une demande pour passer sur le chemin de remembrement après le chemin de la Chapelette pour leur course cycliste annuelle mais la demande est refusée car le chemin n'est pas praticable.
- Les rosiers de l'ADMR seront vendus dans le village les 25 et 26 mars 2022.
- Urgence UKRAINE : les habitants qui le souhaitent peuvent déposer vêtements, produits d'hygiène, de secours et produits bébé à la mairie jusqu'au vendredi 11 mars 2022.

La séance est levée à 0h15

Vu pour être affiché le 09 mars 2022, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 09 mars 2022

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance  
Lydia LINARES

Le Maire,  
Jean-Paul MARTIN